



**LA POLITIQUE
D'IMMERSION FRANÇAISE
AU MANITOBA**

Données de catalogage avant publication – Éducation et Apprentissage de la petite enfance

La politique d’immersion française au Manitoba

Comprend des références bibliographiques.

ISBN : 978-0-7711-7139-0 (PDF)

ISBN : 978-0-7711-7141-3 (version imprimée)

1. Immersion (Éducation) – Manitoba.
 2. Français (Langue) – Étude et enseignement – Immersion – Manitoba.
 3. Programmes d’études – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Apprentissage de la petite enfance.
448.0071

Tous droits réservés © 2023, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance
Bureau de l’éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d’auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d’en aviser Éducation et Apprentissage de la petite enfance pour qu’elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par la *Loi sur le droit d’auteur* et ne doivent pas être extraites ou reproduites pour aucune raison autre que pour les intentions pédagogiques explicitées dans ce document.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l’objet de changement sans préavis.

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance du Manitoba au www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

Veillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

Dans le présent document, le genre masculin appliqué aux personnes est employé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d’alléger le texte.

This document is available in English.

PRÉAMBULE

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Ce document poursuit trois objectifs. Premièrement, il présente les contextes historique et juridique de l'éducation publique en langue française au Manitoba. Deuxièmement, il fournit une série de politiques administratives et d'exigences du Programme d'immersion française pour les écoles du Manitoba. Enfin, il fournit un cadre commun des fondements et de la mise en œuvre efficace du Programme.

PUBLIC VISÉ

Ce document s'adresse principalement aux leaders divisionnaires et scolaires, aux enseignants et aux autres personnes concernées par la mise en œuvre et la prestation du Programme d'immersion française. Il peut également intéresser les parents ou les responsables d'enfants et d'autres partenaires ou parties prenantes.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I – INTRODUCTION	1
1.1 – Bref historique de l’immersion française	1
1.2 – Rôle du Bureau de l’éducation française dans le Programme d’immersion française	1
1.3 – Cadre juridique actuel de l’éducation en langue française au Manitoba	2
SECTION II – QU’EST-CE QUE L’IMMERSION FRANÇAISE ET QUELLE FORME PREND-ELLE AU MANITOBA?	3
2.1 – Qu’est-ce que le Programme d’immersion française?	3
2.2 – À qui s’adresse le Programme d’immersion française?	3
2.3 – Quelle est la vision pour les élèves du Programme d’immersion française?	3
2.4 – Modèles d’école d’immersion française	4
2.4.1 – Recommandation	6
2.5 – Points d’entrée	6
2.5.1 – Accès à ces points d’entrée et flexibilité	7
2.6 – Proportion du temps d’enseignement en français	7
2.7 – Exigences pour l’obtention du diplôme	8
2.8 – Personnel – Exigences linguistiques et connaissances	9
2.9 – Subventions pour le Programme d’immersion française	9
SECTION III – FONDEMENTS DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE	10
3.1 – Introduction	10
3.2 – Le Programme d’immersion française favorise le développement linguistique des élèves	11
3.2.1 – Acquisition de la langue française en salle de classe	12
3.2.2 – Acquisition de la langue française dans la communauté scolaire	12
3.3 – Le Programme d’immersion française favorise le développement cognitif des élèves	13
3.3.1 – Langue française et flexibilité linguistique	13
3.4 – Le Programme d’immersion française favorise le développement personnel des élèves	13
3.4.1 – Langue française, culture et identité	14

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA	15
4.1 – Vision du Programme d’immersion française du Manitoba	15
4.2 – Les quatre volets de la mise en œuvre	16
4.2.1 – Création d’un milieu immersif	17
4.2.2 – Valorisation de l’expérience linguistique et éducative des élèves	23
4.2.3 – Personnel enseignant et apprentissage professionnel	29
4.2.4 – Inscription d’élèves	33
BIBLIOGRAPHIE	41

SECTION I – INTRODUCTION

1.1 – BREF HISTORIQUE DE L’IMMERSION FRANÇAISE

L’immersion française est un exemple de réussite canadienne qui a été largement étudié et imité. Les premiers programmes d’immersion française ont été offerts à Montréal dans les années 1960. Au Manitoba, les premiers cours d’immersion française ont débuté en 1973 avec quelques centaines d’élèves inscrits dans les écoles des divisions scolaires de Saint-Boniface et de Winnipeg. Après 50 ans d’éducation en langue française au Manitoba, plus de 28 000 élèves sont maintenant inscrits au Programme qui ne cesse de croître et d’évoluer.

Depuis 1995, le ministère de l’Éducation et de l’Apprentissage de la petite enfance du Manitoba reconnaît le Programme d’immersion française comme l’un des quatre programmes scolaires officiels de la maternelle à la 12^e année, avec les Programmes anglais, français et d’études technologiques du secondaire.

1.2 – RÔLE DU BUREAU DE L’ÉDUCATION FRANÇAISE DANS LE PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE

Le Bureau de l’éducation française (BEF) soutient l’éducation en langue française qui encourage le développement des compétences langagières, le succès académique, et l’identité plurilingue des apprenants en immersion française.

Depuis 1974, le BEF a pour mandat d’assumer la direction et l’orientation de la réforme de l’éducation en ce qui touche l’éducation en langue française au Manitoba.

En consultation avec les organismes communautaires et les partenaires en éducation, le BEF, par la direction qu’il assume, établit des politiques et des principes directeurs, cible des initiatives importantes pour atteindre les résultats du Programme, et élabore et fournit des ressources et des services, y compris des services de soutien pédagogique et curriculaire, et des services d’évaluation visant à appuyer le Programme d’immersion française dans les écoles du Manitoba.

De plus, comme le Programme d’immersion française est offert dans le contexte de la langue d’une minorité, le BEF joue un rôle important en soutenant les initiatives et les efforts de collaboration qui permettent aux élèves de vivre des expériences langagières et culturelles riches et diverses. Les partenariats entre le BEF et les leaders divisionnaires et scolaires, les enseignants, les organismes communautaires et le gouvernement fédéral jouent un rôle crucial dans le succès du Programme d’immersion française, car ils permettent d’offrir aux élèves des occasions de pratiquer la langue française à l’intérieur et à l’extérieur de la classe.

1.3 – CADRE JURIDIQUE ACTUEL DE L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA

En 1967, par la Loi 59, le français est reconnu comme langue d'enseignement dans les écoles publiques au Manitoba. En 1970, la Loi 113 vient confirmer l'égalité des deux langues officielles, le français et l'anglais, comme langues d'enseignement.

À l'heure actuelle, la Loi sur les écoles publiques définit le contexte dans lequel l'éducation en langue française est offerte au Manitoba. La Loi stipule que si la demande des parents est suffisante, une division scolaire est tenue d'offrir le Programme d'immersion française conformément au paragraphe 79(3). La Loi permet que l'anglais et le français soient les langues d'enseignement dans une école publique (79[6]) et l'anglais doit être enseigné comme matière jusqu'à 25 % du temps d'enseignement total de la 4^e à la 12^e année. De plus, l'administration et le fonctionnement d'une école publique peuvent être effectués en anglais ou en français. (paragrapes 79[1] et 79[5])

Les Lois du Manitoba — Chapitre P250 Loi sur les écoles publiques stipulent que :

- Lorsque dans une division ou un district scolaire, il y a 23 élèves ou plus qui peuvent être regroupés dans une classe et dont les parents veulent qu'ils reçoivent l'enseignement dans une classe où l'anglais ou le français est utilisé comme langue d'enseignement, la commission scolaire doit regrouper ces élèves. Sur requête des parents de ces élèves demandant l'usage de l'anglais ou du français, selon le cas, comme langue d'enseignement, la commission scolaire doit regrouper ces élèves dans une classe pour l'enseignement et pourvoir à l'usage de l'anglais ou du français, selon le cas, comme langue d'enseignement dans cette classe. (paragraphe 79[3])
- La langue de l'administration et du fonctionnement d'une école publique est l'anglais ou le français (. . .). (paragraphe 79[5])

Dans les écoles où le français est la langue d'enseignement pendant au moins 75 % de la journée dans les classes du niveau élémentaire et 60 % de la journée dans les classes du niveau secondaire, la langue de l'administration et du fonctionnement est le français. (voir Règlement du Manitoba 469/88 R paragraphe 9[2])

- (. . .) l'anglais peut être une matière d'enseignement à tous les niveaux; l'anglais doit être une matière d'enseignement dans chaque classe de la 4^e à la 12^e année lorsque le français est utilisé comme langue d'enseignement. (paragraphe 79[6])

Le temps alloué pour les cours dispensés soit en anglais, soit en français est le même. Cependant, dans les classes où la langue d'enseignement est le français, lorsque l'anglais est une matière obligatoire aux termes du paragraphe 79(6) de la Loi, le temps alloué à l'anglais ne peut excéder 25 % du temps d'enseignement total. (Règlement du Manitoba 469/88 R paragraphe 3)

C'est donc sur ces articles et règlements de la Loi sur les écoles publiques et d'autres que se fonde la présente Politique.

SECTION II – QU’EST-CE QUE L’IMMERSION FRANÇAISE ET QUELLE FORME PREND-ELLE AU MANITOBA?

2.1 – QU’EST-CE QUE LE PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE?

Le **Programme d’immersion française** est une forme d’éducation bilingue où les élèves dont la langue maternelle n’est pas le français reçoivent la majorité de leur enseignement en français pour apprendre la langue.

L’immersion française intègre l’enseignement de la langue et l’enseignement du contenu des matières scolaires. Les élèves apprennent à communiquer en français tout en apprenant la majorité des matières scolaires en français.

Le français est la langue d’enseignement et le moyen de communication en classe et dans l’école.

2.2 – À QUI S’ADRESSE LE PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE?

Le Programme d’immersion française est un programme inclusif qui s’adresse à **TOUS les élèves** ayant des capacités et des besoins différents, dont la langue maternelle n’est pas le français et qui ont peu ou pas de connaissances de la langue française.

2.3 – QUELLE EST LA VISION POUR LES ÉLÈVES DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE?

Le Programme d’immersion française a pour but de former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés. Il vise à former des jeunes qui peuvent, avec fierté et facilité, interagir en français de façon autonome et spontanée et qui cherchent à prendre part à l’espace et à la communauté francophones. Leur identité comme citoyens canadiens, compétents en français et en anglais, leur permet de s’épanouir dans leurs choix de vie et de s’ouvrir à d’autres langues et cultures.

Pour obtenir plus d’informations sur la vision du Programme d’immersion française, voir www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl2/vision/index.html.

2.4 – MODÈLES D'ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE

Quels sont les modèles d'école propres au Programme d'immersion française?

Il y a deux modèles d'organisation d'un programme d'immersion française : l'**école à voie unique** et l'**école à deux voies**. Les deux modèles comprennent les caractéristiques suivantes :

- Les documents curriculaires élaborés par la Province du Manitoba (BEF) pour le Programme d'immersion française orientent l'apprentissage des élèves.
- Le français est la langue de communication des enseignants, des élèves et des autres membres du personnel d'immersion française.
- Les communications avec les parents sont principalement en anglais, telles que les bulletins scolaires, les réunions de parents, les bulletins d'information, etc.
- Les parents jouent un rôle important pour ce qui est de promouvoir le Programme d'immersion française et d'aider leur enfant à atteindre ses buts.
- Les services de soutien sont offerts en français.
- La direction scolaire parle couramment le français et possède de l'expérience en matière de philosophie et de pédagogie de l'immersion française.

SECTION II – QU’EST-CE QUE L’IMMERSION FRANÇAISE ET QUELLE FORME PREND-ELLE AU MANITOBA? (SUITE)

Le tableau suivant décrit plus en détail les caractéristiques de chaque modèle au Manitoba :

École à voie unique	École à deux voies
Le Programme d’immersion française est le seul programme de l’école. Toute la population étudiante est inscrite au Programme d’immersion française.	Le Programme d’immersion française et le Programme anglais coexistent dans la même école. La population étudiante est inscrite soit au Programme d’immersion française soit au Programme anglais.
La direction scolaire parle couramment le français et possède de l’expérience en matière de philosophie et de pédagogie de l’immersion française.	Au moins un membre de la direction scolaire parle couramment le français et possède de l’expérience en matière de philosophie et de pédagogie de l’immersion française.
Le personnel enseignant d’immersion française parle couramment le français. En général, tout autre membre du personnel parle couramment le français.	Le personnel enseignant d’immersion française parle couramment le français. D’autres membres du personnel pourraient parler le français.
Le français est la langue de communication en tout temps entre tous les enseignants et les autres membres du personnel, les élèves et la direction scolaire.	Le français est la langue de communication entre les enseignants et les élèves d’immersion française, et peut être la langue de communication avec la direction scolaire et les autres membres du personnel.
La langue de communication et d’apprentissage dans la classe est le français. Ils sont encouragés à parler le français en dehors de la classe.	La langue de communication et d’apprentissage dans la classe est le français. Bien que les élèves soient encouragés à parler le français en dehors de la classe, il peut y avoir une plus grande prévalence de l’anglais.
Toutes les matières à l’exception de <i>English Language Arts</i> sont enseignées en français aux années primaires et intermédiaires, y compris les cours donnés par des spécialistes, par exemple la Musique, les Arts visuels, l’Éducation physique et Éducation à la santé et les cours facultatifs. Au secondaire, tous les cours obligatoires et facultatifs sont offerts en français, sauf le cours de <i>English Language Arts</i> .	Dans les années primaires et intermédiaires, toutes les matières à l’exception de <i>English Language Arts</i> sont enseignées en français. Les cours donnés par des spécialistes, par exemple la Musique, les Arts visuels, l’Éducation physique et Éducation à la santé et les cours facultatifs, peuvent toutefois se donner en anglais. Au secondaire, on offre au moins le nombre minimal de crédits requis (15 sur 30) pour obtenir le diplôme du Programme d’immersion française.
Les activités parascolaires se déroulent en français.	Les activités parascolaires se déroulent habituellement en anglais.

Note : Un centre d’immersion peut être établi dans le même immeuble que celui où se donne le Programme anglais. Un tel centre dispose de sa propre administration et de ses propres installations et est, tout compte fait, une **école à voix unique** fonctionnant comme une école autonome sous le même toit qu’une autre école.

2.4.1 – RECOMMANDATION

Le Programme d'immersion française peut se réaliser effectivement dans les deux modèles. Il est important à noter qu'un milieu linguistique riche et une exposition intensive à la langue française sont essentiels à l'acquisition d'une langue seconde. À cette fin, le modèle à voie unique offre une plus grande possibilité d'une expérience linguistiquement riche pour les élèves. Par conséquent, où viable, il est recommandé que le modèle à voie unique soit considéré de la maternelle à la 12^e année dans toutes les divisions scolaires de la province, c'est-à-dire dans les divisions scolaires où la population étudiante est suffisamment importante, où il y a suffisamment d'écoles pour permettre un tel modèle et où l'on répond aux besoins de la communauté.

2.5 – POINTS D'ENTRÉE

Quand un élève peut-il entrer dans le Programme d'immersion française?

Au Manitoba, le Programme d'immersion française a trois points d'entrée officiels. Quel que soit le moment où les élèves entrent dans le Programme, l'objectif est de persévérer jusqu'à la 12^e année. Tous les points d'entrée sont ouverts aux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français et qui ont peu ou pas de connaissances du français avant d'entrer dans le Programme. Les trois points d'entrée officiels sont les suivants :

- Immersion longue – maternelle ou 1^{re} année;
- Immersion moyenne – 4^e année;
- Immersion courte – 6^e ou 7^e années.

En immersion moyenne et courte, les élèves connaissent une période d'apprentissage intensif de la langue dès leur entrée dans le Programme. Ils peuvent ensuite suivre les programmes d'études prévus pour leur niveau scolaire.

2.5.1 – ACCÈS À CES POINTS D'ENTRÉE ET FLEXIBILITÉ

Il est important d'offrir aux élèves des occasions équitables d'accéder au Programme d'immersion française. Le point d'entrée le plus courant dans le Programme est celui de l'immersion longue; peu de divisions scolaires offrent l'immersion moyenne ou courte. Cela ne suffit pas à répondre aux besoins des élèves qui ne peuvent pas entrer à un point d'entrée officiel. Par conséquent, lorsqu'on traite avec les élèves et les familles, dans l'intérêt de l'équité, le Ministère recommande de faire preuve de flexibilité concernant les points d'entrée :

- Le Ministère recommande d'ailleurs que les divisions offrent plusieurs points d'entrée officiels pour que les élèves puissent avoir accès au Programme.
- Les divisions scolaires pourraient aussi songer à permettre aux élèves d'entrer dans le Programme à n'importe quel niveau scolaire, en fournissant les soutiens scolaire et linguistique nécessaires.
- Si un élève quitte le Programme pendant une longue période, les divisions scolaires devraient songer à lui permettre de se réintégrer au Programme.

Les divisions scolaires et les écoles peuvent considérer les points ci-dessous quand il s'agit de décider s'il y a lieu d'assouplir les règles régissant l'entrée ou la réintégration au Programme :

- la motivation et la résilience de l'élève;
- le partenariat et la prise de décision partagée entre l'école et la famille;
- la capacité de l'école à fournir les soutiens scolaire et linguistique dont a besoin l'élève.

2.6 – PROPORTION DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS

Quelle est la proportion du temps d'enseignement en français?

Le pourcentage minimal recommandé de temps d'enseignement en français est le suivant :

- À la maternelle, la langue d'enseignement est le français à 100 % du temps.
- De la 1^{re} à la 6^e année, la langue d'enseignement est le français de 75 % à 80 % du temps.
- En 7^e et en 8^e années, la langue d'enseignement est le français la majorité du temps, c'est-à-dire de 50 % à 86 % du temps.
- De la 9^e à la 12^e année, au moins 15 crédits sur 30 doivent provenir de cours enseignés en français pour l'obtention d'un diplôme d'immersion française.

2.7 – EXIGENCES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

Pour recevoir un diplôme du Programme d'immersion française, l'élève doit accumuler un minimum de 15 crédits sur 30 provenant de cours enseignés en français. Bien que cela atteigne le seuil de 50 % d'exposition intensive à la langue française, les écoles sont fortement encouragées à offrir autant de crédits au niveau secondaire que possible dans la langue française et à motiver l'élève à prendre plus de crédits que le minimum requis.

Les élèves qui commencent la 9^e année au cours de l'année scolaire 2023-2024 continueront d'accumuler un minimum de 14/30 crédits provenant de cours enseignés en français pour obtenir un diplôme d'immersion française, conformément à la politique précédente Politique curriculaire pour le Programme d'immersion française. À compter de l'année scolaire 2024-2025, les élèves qui commencent la 9^e année devront accumuler un minimum de 15/30 crédits provenant de cours enseignés en français. D'ici l'année scolaire 2027-2028, tous les élèves du secondaire devront obtenir un minimum de 15/30 crédits.

Le tableau suivant donne plus de précisions concernant le nombre de crédits requis à chaque niveau de même que les cours obligatoires en français. Ces paramètres pour l'obtention d'un diplôme s'appliquent à tous les points d'entrée du Programme d'immersion française. Les exigences complètes pour l'obtention d'un diplôme sont décrites à la page www.edu.gov.mb.ca/m12/polapp/diplo-secondaire.html.

Crédits exigés pour l'obtention d'un diplôme d'immersion française

	Nombre minimum de crédits requis provenant de cours enseignés en français	Cours de français obligatoires	Autres crédits exigés provenant de cours enseignés en français
9 ^e année	4 crédits	Français arts langagiers – immersion	Les élèves doivent accumuler 11 crédits ou plus de cours enseignés en français parmi les options qui leur sont offertes.
10 ^e année	4 crédits	Français arts langagiers – immersion	
11 ^e année	3 ou 4 crédits	Français arts langagiers – immersion	Les exigences pour l'obtention du diplôme du Programme sont décrites à la page www.edu.gov.mb.ca/m12/polapp/diplo-secondaire.html .
12 ^e année	3 ou 4 crédits	Français arts langagiers – immersion	
	Minimum de 15 crédits	4 crédits	Minimum de 11 crédits

2.8 – PERSONNEL – EXIGENCES LINGUISTIQUES ET CONNAISSANCES

Directions scolaires

Le directeur et/ou le directeur adjoint doivent parler couramment l'anglais et le français. Tous les leaders scolaires devraient connaître la vision et la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française au Manitoba et posséder une compréhension des fondements et de la méthodologie de l'immersion française.

Enseignants

Tous les enseignants du Programme d'immersion française doivent être bilingues et devraient connaître la vision du Programme d'immersion française au Manitoba, la philosophie de l'acquisition d'une langue additionnelle et la méthodologie de l'immersion française ainsi que l'intégration des cultures francophones.

Autre personnel

Les écoles devraient accorder la priorité au personnel bilingue dans tous les rôles dans la mesure du possible, y compris les auxiliaires, le personnel du bureau scolaire et les concierges.

2.9 – SUBVENTIONS POUR LE PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba fournit aux divisions scolaires un soutien financier pour l'éducation en langue française, sous la forme d'un financement de base et de subventions. Ces fonds, versés aux divisions scolaires, visent à appuyer la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française. (Voir www.edu.gov.mb.ca/m12/stat-fin/subfr/index.html.)

SECTION III – FONDEMENTS DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE

3.1 – INTRODUCTION

Le Programme d’immersion française est d’abord et avant tout un programme de langue. Il prépare les élèves à maîtriser les deux langues officielles du Canada, le français et l’anglais, à connaître le succès académique et à cultiver leur identité plurilingue. Le Programme repose sur la philosophie de l’acquisition de la langue par l’enseignement de contenu dans des situations scolaires, culturelles et sociales authentiques et pertinentes. Le caractère unique du Programme vient du fait que la langue française est à la fois le véhicule et l’objet d’enseignement. Pour les élèves, l’acquisition des compétences en français est par conséquent essentielle à leur engagement, à leur motivation et à leur réussite.

Étant donné que la vision du Programme au Manitoba est de faire en sorte que les élèves deviennent des citoyens du monde **plurilingues, confiants, fiers, et engagés**, les enseignants doivent valoriser et encourager l’expérience des élèves en immersion française en mettant l’accent sur leur cheminement linguistique. Les élèves sont alors amenés à apprendre et à utiliser le français, ainsi qu’à interagir en français dans leur quotidien.

Il importe de réfléchir régulièrement sur la mise en œuvre réussie et l’évolution du Programme d’immersion française en se posant les questions suivantes :

- Est-ce que tous les élèves atteignent un haut niveau de compétences langagières en français et en anglais?
- Les élèves sont-ils fiers de leurs compétences langagières et ont-ils confiance en leur capacité de parler français dans divers milieux?
- Est-ce que tous les élèves connaissent le succès académique? Sont-ils appuyés de manière appropriée?
- Les élèves sont-ils conscients de leur propre identité culturelle et sont-ils ouverts à d’autres langues et cultures? Ont-ils confiance en leur capacité de participer aux activités dans la communauté francophone d’ici et d’ailleurs, et ont-ils le goût de le faire?
- Les élèves valorisent-ils l’apprentissage des langues? Les élèves voient-ils la pertinence du français dans leur vie?

Afin de bien accompagner les élèves dans leur expérience dans le Programme d’immersion française, ce qui suit décrit comment le Programme favorise les développements linguistique, cognitif et personnel des élèves.

3.2 – LE PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT LINGUISTIQUE DES ÉLÈVES

L'acquisition de la langue française est au cœur du Programme d'immersion française et doit être au premier plan des préoccupations des enseignants, des élèves et des parents. Les enseignants du Programme d'immersion française se concentrent par conséquent sur l'apprentissage du français et la maîtrise de la communication orale en français pendant toute la journée et dans toutes les matières scolaires.

Les enseignants et les élèves doivent savoir que la communication orale est un élément fondamental du processus d'apprentissage de la langue et que l'acquisition de compétences en communication orale optimise l'apprentissage et l'utilisation efficace du français. L'apprentissage de la langue française devient par conséquent une priorité autant que l'apprentissage de la matière. Pour toutes les matières enseignées en français, les élèves ont besoin d'avoir autant de possibilités de parler, d'écouter, de lire, et d'écrire afin de développer leurs compétences linguistiques et leur confiance en soi.

En plus d'apprendre les concepts curriculaires, les élèves ont besoin d'avoir de multiples occasions de parler, de s'entendre parler et d'entendre les autres bien parler en français. À cette fin :

- Les élèves doivent apprendre et utiliser oralement le vocabulaire et les expressions spécifiques à la matière et au milieu social.
- Les élèves doivent interagir oralement et auditivement avec divers types de textes afin d'améliorer leur compréhension de la phonétique, de la prononciation, du rythme et de l'intonation de la langue française.
- Les élèves doivent comprendre que l'écriture est une activité verbale silencieuse reliée à l'écoute et à l'acte de parler. Lorsque les élèves écrivent en français, ils doivent s'entendre penser en français car cette activité silencieuse d'écrire est très souvent enrichie par une activité verbale; parler à haute voix de ce qui a été écrit est une façon de clarifier la pensée aussi bien que de trouver la façon juste de mettre en mots les idées. En discutant de ce qu'ils ont écrit, en y réfléchissant et en y apportant des corrections, les élèves renforcent les compétences linguistiques qu'ils sont en train d'acquérir avec plus de précision.

L'acquisition des compétences linguistiques des élèves en français peut être mieux appuyée en exposant les élèves à d'autres langues, en les encourageant à apprendre d'autres langues et en valorisant les langues qu'ils parlent déjà. Il est important de comprendre que l'apprentissage des langues ne se produit pas en isolement. Toutes les langues apprises sont plutôt interdépendantes et interreliées; les connaissances et l'expérience des élèves dans les langues apprises ont de l'influence sur une ou l'autre des langues et contribuent à la croissance de leur répertoire linguistique.

3.2.1 – ACQUISITION DE LA LANGUE FRANÇAISE EN SALLE DE CLASSE

Les pratiques linguistiques d'immersion française intègrent l'enseignement de la langue à l'enseignement du contenu de la matière. Les élèves **apprennent** la langue française, ils **apprennent** au sujet de la langue française et ils **apprennent** en langue française.

- L'**apprentissage de la langue** permet aux élèves d'écouter, de parler, de lire et d'écrire en français.
- Les élèves **apprennent au sujet de la langue** lorsqu'ils étudient le français en tant que contenu.
- Les élèves **apprennent en langue française** lorsqu'ils utilisent le français dans toutes les matières pour résoudre des problèmes, comprendre des concepts et créer et partager la connaissance.

Ces trois notions sont développées simultanément et interactivement. Dans ce cadre, on donne aux élèves en immersion française les possibilités d'utiliser la langue française à des fins variées dans des situations d'apprentissage significatives et authentiques. Plus les élèves perfectionnent leurs compétences langagières en salle de classe, plus ils améliorent leur compréhension du contenu.

Par conséquent, chaque enseignant du Programme d'immersion française est un enseignant de langue avec la double tâche :

- d'enseigner la matière en langue cible;
- d'assurer l'enseignement continu et l'utilisation soutenue du français en salle de classe.

3.2.2 – ACQUISITION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Étant donné que la plupart des élèves d'immersion française au Manitoba ont peu d'interactions, sinon aucune, en français à l'extérieur du milieu scolaire, les activités qui exigent de communiquer en français sont de grande importance et devraient être optimisées dans tout le milieu scolaire.

Par conséquent, les élèves doivent participer à de multiples types d'interactions en français à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe qui favorisent les utilisations significatives, pertinentes et engageantes de la langue. Ces occasions sont essentielles à la création d'un environnement où les élèves sont invités à jouer, socialiser, réfléchir et créer en français. Ces interactions continues en langue cible permettent aux élèves de travailler l'aisance et la précision, stimulent leur confiance et leur indépendance linguistique et augmentent leur plaisir à apprendre le français.

3.3 – LE PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF DES ÉLÈVES

Les recherches démontrent que l'apprentissage d'une autre langue renforce non seulement le cerveau en lui permettant de travailler plus efficacement, mais il permet aussi d'acquérir une conscience mentale et une souplesse qui consolident les habiletés intellectuelles (Forget; Light Shields). Connaître plus d'une langue change la manière dont une personne utilise sa langue première et même sa façon de penser. Ces personnes font plus que simplement ajouter une langue à leur répertoire; elles sont des individus plurilingues uniques qui ont une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent (Cook; Conseil de l'Europe).

3.3.1 – LANGUE FRANÇAISE ET FLEXIBILITÉ LINGUISTIQUE

Les utilisateurs d'au moins deux langues ont une flexibilité de pensée, sont plus conscients de la langue en général, et ont une attitude plus positive envers les autres cultures (Cook; Conseil de l'Europe). Tout apprenant d'une autre langue en fait plus ou moins une analyse comparative par rapport à sa langue première et aux autres langues apprises. Avoir des compétences dans une première langue a un effet positif sur l'acquisition d'une deuxième langue; de la même façon, avoir des compétences dans une deuxième langue a un effet positif sur l'acquisition d'une première langue. Les deux langues interagissent l'une sur l'autre et ce phénomène s'explique par le fait que l'acquisition de la première langue n'est pas désavantagée et, en fait, améliore la maîtrise des deux langues. Le plurilinguisme permet d'apprendre une langue en relation avec une autre et chaque langue fait appel à l'autre. Par conséquent, les élèves et les enseignants plurilingues explorent et partagent les différences et les similarités dans lesquelles diverses langues expriment les idées. Mettre l'accent sur les liens entre la langue et la culture est intrinsèque et fondamental à l'étude des langues.

3.4 – LE PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES ÉLÈVES

Selon John Ralston Saul, les élèves qui parlent deux langues ont deux modes de pensée, deux façons de percevoir le monde et deux façons d'exprimer les idées. Ainsi, ils voient les choses différemment. Ayant un autre regard sur la vie, ils peuvent facilement imaginer qu'il existe d'autres langues, d'autres façons de percevoir le monde et d'interagir avec ce dernier.

Cela leur permet de prendre connaissance de leur propre **identité culturelle et d'être réceptifs à d'autres langues et cultures**. L'identité et l'estime de soi des élèves se consolident au fur et à mesure que les élèves deviennent citoyens du monde, fiers et engagés. Cette valeur ajoutée est complexe, mais joue un rôle marquant dans le développement de la personnalité des élèves. Par conséquent, il importe de conscientiser les élèves dans leur choix de parler deux langues ou plus et de vivre leur plurilinguisme. Leur développement personnel en tant qu'apprenants et utilisateurs plurilingues doit être reconnu et célébré afin qu'ils se sentent valorisés d'avoir choisi cette voie. (Girouard; Drzystek).

Il incombe par conséquent aux enseignants d'amener les élèves à réfléchir sur leur expérience d'apprentissage linguistique et de les amener à partager leurs émotions, leurs inquiétudes et leurs succès. Les élèves doivent être félicités et encouragés à aller plus loin en assumant la responsabilité de leur apprentissage linguistique et à vivre leur plurilinguisme.

3.4.1 – LANGUE FRANÇAISE, CULTURE ET IDENTITÉ

Pour les élèves du Programme d'immersion française, l'école est non seulement un milieu de vie et d'apprentissage, mais elle devient aussi une communauté culturelle et linguistique qui leur appartient. C'est un milieu où les élèves se sentent valorisés dans leur culture d'origine et dans leurs cheminements linguistique et culturel. Leur identité plurilingue est influencée par une culture commune à l'intérieur de leur communauté scolaire. Les élèves, dans un contexte linguistiquement riche, voient leur identité se coconstruire par l'entremise d'interactions sociales, culturelles et scolaires dynamiques et variées.

Pour que les élèves puissent construire leur identité, l'école doit multiplier les occasions où ils interagissent avec la communauté francophone de manière à s'approprier des référents culturels propres aux cultures francophones locale, nationale et internationale. Plus les élèves connaissent et s'approprient ces référents, plus ils créent des repères avec la culture, et plus ils développent leur sentiment d'appartenance à l'égard de celle-ci. Leurs horizons culturels ainsi élargis, les élèves s'enrichissent, se comprennent mieux et s'ouvrent aux autres. Quand le personnel enseignant valorise et intègre des référents culturels dans la communauté scolaire, l'apprentissage de la langue et le développement de l'identité se réalisent simultanément.

Par conséquent, le rôle des enseignants comme modèles au sein de la communauté scolaire devient central lorsqu'ils partagent leur cheminement personnel avec les élèves : leur engagement à l'égard de la langue française, des cultures francophones et de leur identité comme apprenants et locuteurs plurilingues. Au fur et à mesure que les enseignants partagent leur cheminement personnel de vivre leur plurilinguisme, ils aident les élèves à en faire autant.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA

Pour assurer le succès du Programme d’immersion française, il faut se concentrer activement et résolument sur sa vision. Le succès du Programme se mesure par :

- la façon dont les quatre volets pour la mise en œuvre du Programme sont pris en compte dans chaque école;
- la capacité des élèves à développer leurs compétences langagières, à connaître le succès académique et à cultiver leur identité plurilingue.

4.1 – VISION DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE DU MANITOBA

La vision du Programme d’immersion française au Manitoba constitue la base d’un programme qui offre aux élèves une riche expérience en immersion française et leur permet de développer leurs compétences langagières, de connaître le succès académique et de cultiver leur identité plurilingue.

Vision :

Le Programme d’immersion française vise à former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés.

Le Programme d’immersion française vise à former des jeunes qui peuvent, avec fierté et facilité, interagir en français de façon autonome et spontanée et qui cherchent à prendre part à l’espace et à la collectivité francophones. Leur identité comme citoyens canadiens, compétents en français et en anglais, leur permet de s’épanouir dans leurs choix de vie et de s’ouvrir à d’autres langues et cultures.

Cette vision devrait orienter la réflexion et la prise de décision, être à la base de l’enseignement et de l’évaluation et guider les conversations avec les parents et les élèves de façon à réaliser la pleine mise en œuvre du Programme d’immersion française.

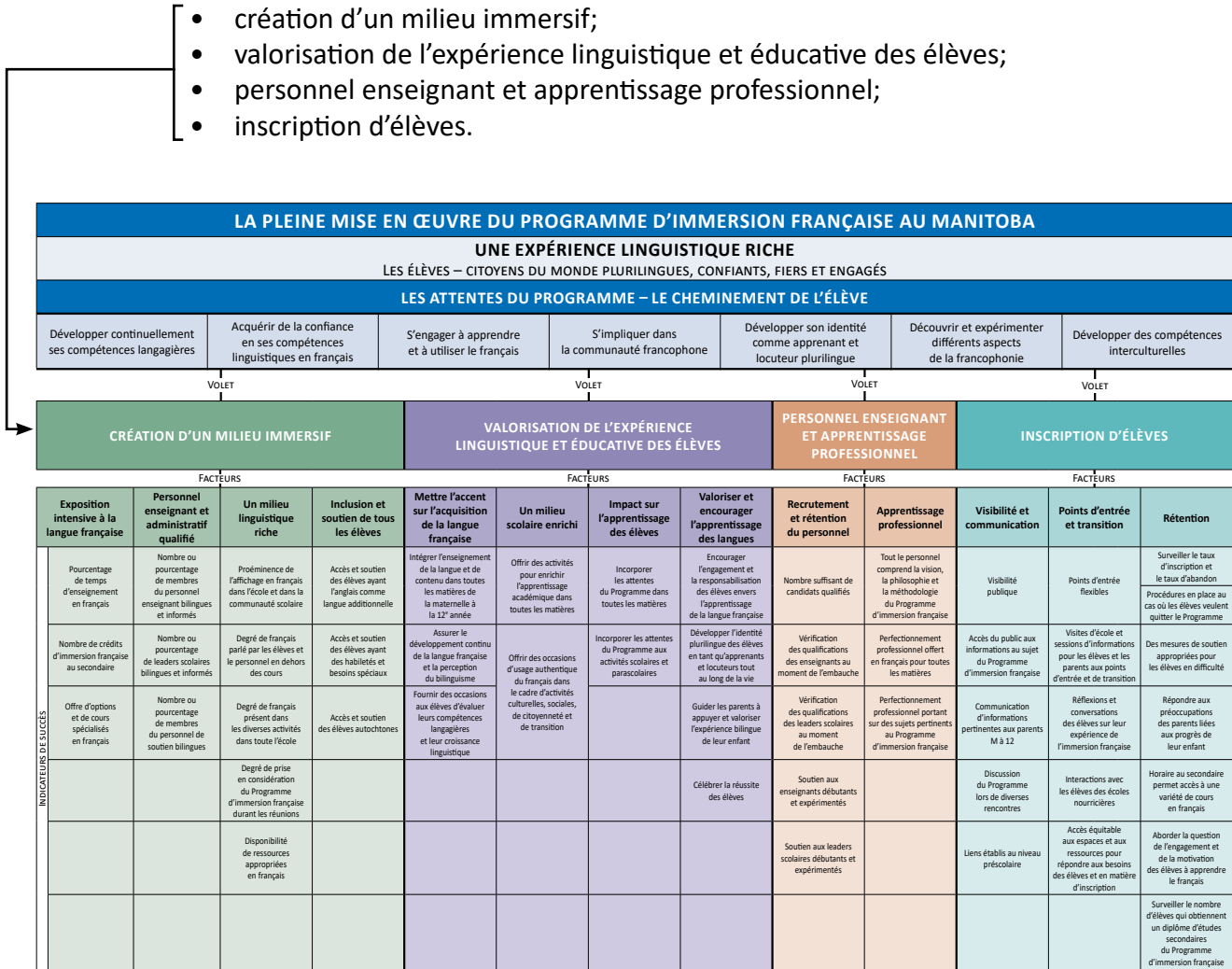
En ayant à l’esprit la réussite de l’élève, il est important de réfléchir continuellement à ce qui suit : **Comment engager suffisamment l’élève pour qu’il apprenne et utilise le français afin d’acquérir les compétences langagières nécessaires pour communiquer de façon efficace, d’avoir confiance en ses habiletés linguistiques et de voir la pertinence du français dans sa vie en tant que citoyen plurilingue?**

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

4.2 – LES QUATRE VOLETS DE LA MISE EN ŒUVRE

Pour mettre en œuvre le Programme d’immersion française au Manitoba avec succès, il faut tenir compte des quatre volets suivants :

- création d’un milieu immersif;
- valorisation de l’expérience linguistique et éducative des élèves;
- personnel enseignant et apprentissage professionnel;
- inscription d’élèves.



Les quatre sections qui suivent décrivent chaque volet et les indicateurs de succès correspondants comme le montre le tableau ci-dessus.

Une version imprimable grand format du tableau se trouve à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

4.2.1 – CRÉATION D’UN MILIEU IMMERSIF

L’école d’immersion française est le premier et souvent le seul espace francophone dans lequel les élèves interagissent en français. Ce milieu immersif créé par les écoles d’immersion française est la fondation nécessaire pour assurer le succès de tous les élèves. La visibilité de la langue française et les nombreuses opportunités d’utiliser cette langue dans toute l’école servent à engager et à motiver les élèves, et les aident à avoir confiance en leurs compétences en français et à en être fiers.

Toute la communauté scolaire devrait soutenir et valoriser l’apprentissage de la langue par les élèves en veillant à ce que la langue française ait une grande visibilité et soit utilisée partout dans l’école par l’ensemble du personnel et des élèves. Le Programme d’immersion française offre un environnement propice qui favorise le développement des compétences langagières françaises des élèves.

On doit tenir compte des facteurs suivants pour favoriser la création d’un milieu immersif :

- une exposition intensive à la langue française;
- un personnel enseignant et administratif qualifié;
- un milieu linguistique riche;
- l’inclusion de tous les élèves et le soutien nécessaire à chacun.

Le tableau suivant présente les indicateurs de succès pour chacun des facteurs qui interviennent dans la création d’un milieu immersif. Pour en apprendre davantage et connaître les recommandations et les pratiques exemplaires, veuillez consulter les tableaux qui suivent.

CRÉATION D’UN MILIEU IMMERSIF			
Exposition intensive à la langue française	Personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	Inclusion et soutien de tous les élèves
Pourcentage de temps d’enseignement en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Proéminence de l’affichage en français dans l’école et dans la communauté scolaire	Accès et soutien des élèves ayant l’anglais comme langue additionnelle
Nombre de crédits d’immersion française au secondaire	Nombre ou pourcentage de leaders scolaires bilingues et informés	Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spéciaux
Offre d’options et de cours spécialisés en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l’école	Accès et soutien des élèves autochtones
		Degré de prise en considération du Programme d’immersion française durant les réunions	
		Disponibilité de ressources appropriées en français	

Une version imprimable grand format de ce volet se trouve à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

A.1 –

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF			
Exposition intensive à la langue française	Personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	Inclusion et soutien de tous les élèves
Pourcentage de temps d'enseignement en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Prédominance de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire	Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle
Nombre de crédits d'immersion française au secondaire	Nombre ou pourcentage de cadres scolaires bilingues et informés	Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spécifiques
Offre d'options et de cours spécialisés en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l'école	Accès et soutien des élèves autochtones
		Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions	
		Disponibilité de ressources appropriées en français	

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF

EXPOSITION INTENSIVE À LA LANGUE FRANÇAISE

Plus les élèves sont exposés au français et interagissent en français pendant l'enseignement en classe, plus ils développent leurs compétences langagières qui les aident également dans leur apprentissage.

INDICATEURS DE SUCCÈS

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Pourcentage de temps d'enseignement en français

Pourcentages minimaux de temps d'enseignement en français :

- 100 % à la maternelle
- 75 % de la 1^{re} à la 6^e année
- 50 % à 75 % en 7^e et en 8^e années
- 50 % de la 9^e à la 12^e année

Au secondaire, les écoles devraient s'efforcer d'offrir autant de cours obligatoires et facultatifs que possible en français.

Nombre de crédits d'immersion française au secondaire

Au moins 15 crédits du secondaire sur 30 doivent provenir de cours enseignés en français pour obtenir un diplôme d'immersion française.

Au secondaire, les écoles devraient s'efforcer d'offrir autant de cours obligatoires et facultatifs que possible en français.

Offre d'options et de cours spécialisés en français

Les écoles doivent s'efforcer de mettre pleinement en œuvre le Programme d'immersion française en offrant des cours spécialisés en français, par exemple : Éducation physique et Éducation à la santé, Musique, Arts visuels, Arts dramatiques, Danse, Développement de carrière, Écologie humaine, etc.

En utilisant le français dans ces domaines de spécialité, les élèves acquièrent et utilisent leurs compétences linguistiques dans d'autres contextes. Le milieu linguistique est enrichi.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

A.2 –

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF			
Exposition intensive à la langue française	Personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	Inclusion et soutien de tous les élèves
Pourcentage de temps d'enseignement en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Préminence de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire	Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle
Nombre de crédits d'immersion française au secondaire	Nombre ou pourcentage de leaders scolaires bilingues et informés	Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spécifiques
Offre d'options et de cours spécialisés en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Degré de français présent dans les divers activités dans toute l'école	Accès et soutien des élèves autochtones
		Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions	
		Disponibilité de ressources appropriées en français	

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF

PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF QUALIFIÉ

La création d'un milieu immersif en français dans une école exige l'embauche de personnel bilingue qualifié pour que les élèves soient exposés à la langue française par un personnel qui parle français dans des situations pertinentes, authentiques et variées.

INDICATEURS DE SUCCÈS

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés

Tous les enseignants d'immersion française doivent être bilingues, et devraient s'y connaître en méthodologie des langues additionnelles et en intégration des cultures francophones, et comprendre la vision du Programme. Ce groupe inclut les titulaires de classe et les enseignants de cours spécialisés.

Nombre ou pourcentage de leaders scolaires bilingues et informés

Le directeur ou le directeur adjoint de l'école doit parler couramment l'anglais et le français. En tant que leader pédagogique, il devrait connaître et comprendre la vision, les attentes du Programme et la méthodologie requises pour la pleine mise en œuvre du Programme d'immersion française.

Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues

Pour que les écoles réussissent à créer un milieu immersif, des proportions plus élevées de personnel bilingue sont essentielles dans les services aux élèves (orthopédagogues, orienteurs) et parmi le personnel de soutien (auxiliaires, personnel de bureau, concierges) afin de normaliser l'utilisation du français partout dans l'école.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

A.3 –

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF			
Exposition intensive à la langue française	Personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	Inclusion et soutien de tous les élèves
Pourcentage de temps d'enseignement en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Prééminence de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire	Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle
Nombre de crédits d'immersion française au secondaire	Nombre ou pourcentage de leaders scolaires bilingues et informés	Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spéciaux
Offre d'options et de cours spécialisés en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l'école	Accès et soutien des élèves autochtones
		Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions	
		Disponibilité de ressources appropriées en français	

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF

UN MILIEU LINGUISTIQUE RICHE

La richesse du milieu linguistique où les élèves et le personnel passent la journée constitue un aspect important de la création d'un milieu immersif en français. Un milieu linguistique riche est essentiel à l'acquisition des langues et requiert une visibilité de la langue française tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Favoriser l'acquisition de la langue dans tous les secteurs de l'école renforce l'engagement et la motivation des élèves et les aide à devenir fiers de leurs compétences linguistiques en français et à avoir confiance en celles-ci.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Prééminence de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

La visibilité de la langue française partout dans l'école et dans la communauté scolaire est essentielle à la création et à la valorisation du milieu de langue française.

L'affichage en français devrait être bien visible aux endroits suivants :

- tableau d'affichage extérieur
- nom de l'école
- bureau
- entrée et corridors
- bibliothèque
- gymnase
- salle de musique
- salle d'ordinateurs
- salle à manger
- autre

Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours

Le français doit être utilisé par l'ensemble du personnel et des élèves en dehors des heures de cours, pour montrer aux élèves que le français n'est pas réservé à la salle de classe. Cela permet de créer un milieu immersif en français plus intensif et des occasions d'utiliser la langue française dans des contextes différents de façon à donner un sens à leur expérience linguistique.

Exemple d'endroits à l'extérieur de la classe ou d'activités en dehors des heures de cours :

- entrée et corridors
- récréation et pause
- gymnase
- salle de musique
- bibliothèque
- bureau
- autre

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

<p>Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l'école</p>	<p>Les écoles doivent veiller à ce que la langue française soit utilisée dans le cadre de diverses activités de l'école pour créer un milieu immersif en français plus intensif et valoriser le Programme ainsi que l'apprentissage et la confiance des élèves.</p> <p>Exemples d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none">• assemblées• annonces• cérémonies d'ouverture, reconnaissance des terres et des traités et hymne national• concerts• accueil au téléphone• remise des diplômes• médias sociaux• excursions scolaires• autres événements scolaires (BBQ, activités intra murales, foire communautaire, etc.)
<p>Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions</p>	<p>Le Programme d'immersion française devrait faire l'objet de discussions à diverses réunions afin d'accroître sa visibilité et répondre aux besoins du Programme et de ses élèves. Les discussions permettent d'assurer la cohérence, de renforcer la vision du Programme d'immersion française et de clarifier les rôles et les responsabilités.</p> <p>Exemples de réunions :</p> <ul style="list-style-type: none">• sessions d'apprentissage professionnel• réunions du personnel• réunions de planification scolaire• réunions du conseil de parents• réunions des services aux élèves• réunions de division scolaire
<p>Disponibilité de ressources appropriées en français</p>	<p>Du matériel de qualité est disponible en français pour l'enseignement de la maternelle à la 12^e année. Les écoles doivent veiller à ce que les salles de classe et les bibliothèques disposent du matériel pertinent sur les plans linguistique, culturel et pédagogique.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• livres de bibliothèque• bibliothèques de classe• livres de classe• ressources multimodales• jeux• affiches• logiciels• sites Web <p>Au Manitoba, la Direction des ressources éducatives françaises (DREF) veille à ce que des ressources pertinentes et de haute qualité soient disponibles pour l'enseignement de la maternelle à la 12^e année. (www.dref.mb.ca)</p>

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

A.4 –

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF			
Exposition intensive à la langue française	Personnel enseignant et administratif qualifié	Un milieu linguistique riche	Inclusion et soutien de tous les élèves
Pourcentage de temps d'enseignement en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel enseignant bilingues et informés	Prédominance de l'affichage en français dans l'école et dans la communauté scolaire	Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle
Nombre de crédits d'immersion français au secondaire	Nombre ou pourcentage de membres scolaires bilingues et informés	Degré de français parlé par les élèves et le personnel en dehors des cours	Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spéciaux
Offre d'options et de cours spécialisés en français	Nombre ou pourcentage de membres du personnel de soutien bilingues	Degré de français présent dans les diverses activités dans toute l'école	Accès et soutien des élèves autochtones
		Degré de prise en considération du Programme d'immersion française durant les réunions	
		Disponibilité de ressources appropriées en français	

CRÉATION D'UN MILIEU IMMERSIF

INCLUSION ET SOUTIEN DE TOUS LES ÉLÈVES

Pour garantir le succès du Programme d'immersion française, les écoles et les divisions scolaires doivent fournir un accès et des services de soutien adéquats à tous les élèves.

INDICATEURS DE SUCCÈS

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Accès et soutien des élèves ayant l'anglais comme langue additionnelle

Accès et soutien des élèves ayant des habiletés et besoins spéciaux

La classe d'immersion française est de plus en plus diversifiée. Il est donc nécessaire que le milieu immersif soit inclusif et fournisse le soutien nécessaire.

Les élèves ayant des besoins spéciaux, ainsi que ceux ayant l'anglais comme langue additionnelle ont le droit de participer tout autant au Programme d'immersion française qu'à tout autre programme d'une école publique du Manitoba.

Règle générale, ces élèves réussissent tout aussi bien dans le Programme d'immersion française que dans tout autre programme, à condition qu'ils reçoivent le soutien nécessaire.

Un Programme d'immersion française mis en œuvre dans son intégralité doit disposer du personnel nécessaire et fournir le soutien adéquat à tous les élèves pour assurer leur succès académique et leur acquisition de la langue française.

Accès et soutien des élèves autochtones

La classe d'immersion française est de plus en plus diversifiée. Il est important de mettre l'accent sur une approche pédagogique qui intègre les perspectives autochtones.

La voie vers un système d'éducation inclusif pour les Autochtones repose sur l'histoire, la culture, les langues, les valeurs et les connaissances traditionnelles et les modes de vie contemporains autochtones. Un système d'éducation équitable, inclusif et diversifié favorise un sentiment d'appartenance chez tous les apprenants, afin qu'ils aient l'impression qu'ils peuvent réussir, assumer leurs responsabilités, trouver le sens de leur vie et atteindre la bonne vie/*Mino-pimatisiwin* (Ininew)/*Mino Bimaadiziwin* (Anishinabemowin)/*honso aynai* (Déné)/*tokatakiya wichoni washte* (Dakota)/*minopimatitheewin* (Anisinimowin)/ᐃᓐ ᓄᓂ ᓂᓄᓂ ᓄᓂ (Inuktitut)/*Miyo-pimatishiwin* (Michif). (Source : Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone [www.edu.gov.mb.ca/dga/docs/mamàhtawisiwin_fr.pdf])

4.2.2 – VALORISATION DE L’EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

Le milieu immersif doit valoriser et encourager l’expérience vécue par les élèves en mettant l’accent sur le cheminement suivi pour devenir plurilingues. Pour acquérir de la confiance, les élèves renforcent leur maîtrise de la langue française dans le cadre d’activités sociale, scolaire et culturelle, ce qui valorise leur expérience linguistique. Le Programme d’immersion française exige que les écoles offrent des possibilités, en classe et à l’extérieur de la classe, ayant pour but d’enrichir le milieu francophone des élèves.

En contexte immersif, la langue française est à la fois l’objet d’apprentissage et le véhicule d’apprentissage dans toutes les disciplines. À cause de la nature transdisciplinaire du Programme d’immersion française, tout le personnel travaillant dans le Programme, à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, partage la responsabilité de fournir un enseignement de qualité, non seulement sur le plan du contenu de la discipline, mais de la langue française comme telle.

Il est important que les écoles valorisent les élèves qui ont choisi cette voie, les amènent à devenir conscients de leur choix quand ils parlent et vivent dans deux langues ou plus, et considèrent ces langues comme étant pertinentes dans leur vie.

On doit tenir compte des facteurs suivants pour valoriser l’expérience linguistique et éducative des élèves :

- mettre l’accent sur l’acquisition de la langue française;
- un milieu scolaire enrichi;
- l’impact sur l’apprentissage des élèves;
- valoriser et encourager l’apprentissage des langues.

Le tableau suivant présente les indicateurs de succès pour chacun des facteurs qui interviennent dans la valorisation de l’expérience linguistique et éducative des élèves. Pour en apprendre davantage et connaître les recommandations et les pratiques exemplaires, veuillez consulter les tableaux qui suivent.

VALORISATION DE L’EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES			
Mettre l’accent sur l’acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l’apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l’apprentissage des langues
Intégrer l’enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12 ^e année	Offrir des activités pour enrichir l’apprentissage académique dans toutes les matières	Incorporer les attentes du Programme dans toutes les matières	Encourager l’engagement et la responsabilisation des élèves envers l’apprentissage de la langue française
Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme	Offrir des occasions d’usage authentique du français dans le cadre d’activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition	Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires	Développer l’identité plurilingue des élèves en tant qu’apprenants et locuteurs tout au long de la vie
Fournir des occasions aux élèves d’évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique			Guider les parents à appuyer et valoriser l’expérience bilingue de leur enfant
			Célébrer la réussite des élèves

Une version imprimable grand format de ce volet se trouve à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

B.1 –

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES			
Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues
Intégrer l'enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12 ^e année	Offrir des activités pour enrichir l'apprentissage académique dans toutes les matières	Incorporer les attentes du programme dans toutes les matières	Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage de la langue française
Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme	Offrir des occasions d'usage authentique du français dans le cadre d'activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition	Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires	Développer l'identité plurilingue des élèves en tant qu'apprenants et locuteurs tout au long de la vie
Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique			Guider les parents à appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant
			Célébrer la réussite des élèves

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

METTRE L'ACCENT SUR L'ACQUISITION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Programme d'immersion française est d'abord et avant tout un programme de langue où les élèves développent activement leurs compétences langagières en français à travers toutes les matières scolaires, des activités parascolaires et des interactions sociales.

Il est nécessaire de mettre systématiquement l'accent sur la langue pour que les élèves développent de façon continue leur précision et leurs compétences linguistiques, ce qui renforce leur confiance et leur engagement.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Intégrer l'enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12^e année

Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme

Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Les enseignants de toutes les matières scolaires devraient être sensibles à la double tâche consistant à enseigner activement des notions de français tout en enseignant le contenu à l'aide de diverses approches pédagogiques favorisant l'acquisition d'une langue seconde, comme l'approche intégrée.

Tous les enseignants d'immersion française de la maternelle à la 12^e année ont donc pour responsabilité de favoriser le développement des compétences linguistiques en français des élèves tout en enseignant le contenu de chaque matière.

Les éducateurs doivent aider les élèves à comprendre que l'apprentissage d'une langue est un processus continu. Cette prise de conscience permet aux apprenants d'avoir suffisamment confiance en eux pour courir des risques, et d'adopter une attitude positive et réaliste envers l'apprentissage du français.

Pour que les apprenants se perçoivent comme des personnes bilingues ou plurilingues, les enseignants doivent les aider à comprendre qu'être compétent en français ne signifie pas nécessairement maîtriser la langue au même degré qu'un locuteur natif.

Les élèves devraient être appelés à réfléchir à leur apprentissage dans toutes les disciplines afin d'améliorer leurs compétences linguistiques. Les enseignants devraient amener les élèves à entreprendre des discussions et des réflexions pour améliorer petit à petit leurs compétences langagières et faire preuve de persévérance linguistique.

En prenant conscience de leurs progrès, les élèves développent leur sentiment d'identité comme apprenants plurilingues.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

B.2 –

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES			
Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues
Intégrer l'enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12 ^e année	Offrir des activités pour enrichir l'apprentissage académique dans toutes les matières	Incorporer les attentes du programme dans toutes les matières	Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage de la langue française
Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme	Offrir des occasions d'usage authentique du français dans le cadre d'activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition	Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires	Développer l'identité plurilingue des élèves en tant qu'apprenants et locuteurs tout au long de la vie
Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique			Guider les parents à appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant
			Célébrer la réussite des élèves

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

UN MILIEU SCOLAIRE ENRICHIS

Enrichir un milieu scolaire veut dire créer, pour les élèves, des activités scolaires, culturelles et sociales authentiques et signifiantes qui peuvent avoir lieu en classe, à l'école et dans la communauté en général.

Cet enrichissement est essentiel pour soutenir l'apprentissage en classe et valoriser l'acquisition de la langue par les élèves et leur identité comme participants à la communauté francophone et apprenants plurilingues.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Offrir des activités pour enrichir l'apprentissage académique dans toutes les matières

Offrir des occasions d'usage authentique du français dans le cadre d'activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Les enseignants devraient proposer des activités d'enrichissement signifiantes, continues et pertinentes dans toutes les matières afin d'encourager l'acquisition de la langue française par les élèves et leur permettre d'approfondir leur apprentissage dans les champs du Programme. Ces activités peuvent avoir lieu en classe, à l'école et dans la communauté.

Les expériences d'apprentissage enrichies vont au-delà de l'apprentissage académique et comprennent des activités culturelles et sociales et des activités de citoyenneté et de transition. Ces activités s'intègrent à tous les niveaux scolaires et ont lieu en classe, à l'école et dans la communauté.

Les éducateurs doivent comprendre comment ces types d'activités contribuent à l'acquisition de la langue française et au développement de l'identité plurilingue des élèves, et partager cette compréhension avec leurs élèves.

Les écoles doivent veiller à ce que ces activités soient intégrées de façon délibérée et continue tout au long de la vie scolaire :

- Les **activités culturelles et sociales** permettent de créer un contexte authentique dans lequel les élèves pratiquent et utilisent résolument leurs compétences linguistiques pour communiquer.
- Les **activités de citoyenneté** permettent aux élèves d'entrer en contact avec la communauté environnante et leur offrent l'occasion de développer leur identité de membres plurilingues de la société.
- Les **activités de transition** invitent les élèves à réfléchir à la poursuite de leurs études en français entre les écoles et entre les niveaux scolaires, ce qui les encourage à franchir les prochaines étapes du parcours entrepris pour apprendre le français et devenir des citoyens du monde.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

B.3 –

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES			
Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues
Intégrer l'enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12 ^e année	Offrir des activités pour enrichir l'apprentissage académique dans toutes les matières	Incorporer les attentes du Programme dans toutes les matières	Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage de la langue française
Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme	Offrir des occasions d'usage authentique du français dans le cadre d'activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition	Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires	Développer l'identité plurilingue des élèves en tant qu'apprenants et locuteurs tout au long de la vie
Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique			Guider les parents à appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant
			Célébrer la réussite des élèves

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

IMPACT SUR L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Pour garantir le succès du Programme d'immersion française, il faut atteindre systématiquement toutes les attentes du Programme et les incorporer à la pratique quotidienne dans toutes les matières et toutes activités parascolaires.

En mettant davantage l'accent sur ces attentes, les élèves seront plus en mesure de réussir leurs études, de renforcer leur engagement et leur motivation, et de cultiver leur identité plurilingue.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Incorporer les attentes du Programme dans toutes les matières

Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Il faut viser les sept attentes suivantes du Programme dans toutes les matières et toutes les activités scolaires et parascolaires :

- développer continuellement ses compétences langagières;
- acquérir de la confiance en ses compétences linguistiques en français;
- s'engager à apprendre et à utiliser le français;
- s'impliquer dans la communauté francophone;
- développer son identité comme apprenant et locuteur plurilingue;
- découvrir divers aspects de la francophonie et en faire l'expérience;
- développer ses compétences interculturelles.

Les écoles devraient s'efforcer de mieux comprendre chaque attente et réfléchir à la validité, à la fréquence et aux types d'activités proposées à l'intérieur et à l'extérieur de la classe qui ciblent directement les attentes pour permettre la réussite et la croissance des élèves.

Pour évaluer les réalisations et la croissance des élèves, les éducateurs devraient déterminer l'impact de ces activités en :

- tenant des conversations et des discussions;
- donnant une rétroaction;
- participant à des sondages;
- utilisant des portfolios, l'auto-évaluation et la réflexion.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

B.4 –

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES			
Mettre l'accent sur l'acquisition de la langue française	Un milieu scolaire enrichi	Impact sur l'apprentissage des élèves	Valoriser et encourager l'apprentissage des langues
Intégrer l'enseignement de la langue et de contenu dans toutes les matières de la maternelle à la 12 ^e année	Offrir des activités pour enrichir l'apprentissage académique dans toutes les matières	Incorporer les attentes du Programme dans toutes les matières	Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage de la langue française
Assurer le développement continu de la langue française et la perception du bilinguisme	Offrir des occasions d'usage authentique du français dans le cadre d'activités culturelles, sociales, de citoyenneté et de transition	Incorporer les attentes du Programme aux activités scolaires et parascolaires	Développer l'identité plurilingue des élèves en tant qu'apprenants et locuteurs tout au long de la vie
Fournir des occasions aux élèves d'évaluer leurs compétences langagières et leur croissance linguistique			Guider les parents à appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant
			Célébrer la réussite des élèves

VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

VALORISER ET ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Dans un Programme d'immersion française réussi, l'apprentissage des langues est valorisé et encouragé. La croissance personnelle des élèves comme apprenants d'une langue doit être reconnue et célébrée par tous dans leur milieu immédiat afin qu'ils se sentent valorisés pour avoir choisi ce parcours.

Pour acquérir une confiance en leurs compétences linguistiques en français, assumer la responsabilité de leur apprentissage et vivre dans les deux langues, les élèves doivent s'être engagés à apprendre la langue. Il est important que les élèves établissent un lien personnel avec ces langues et qu'ils les considèrent comme étant pertinentes dans leur vie.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Encourager l'engagement et la responsabilisation des élèves envers l'apprentissage de la langue française

Développer l'identité plurilingue des élèves en tant qu'apprenants et locuteurs tout au long de la vie

Guider les parents à appuyer et valoriser l'expérience bilingue de leur enfant

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Les écoles doivent offrir aux élèves la possibilité de prendre conscience de leurs choix quand ils parlent et vivent dans deux langues ou plus.

Les écoles doivent amener les élèves à comprendre que l'apprentissage du français est l'entreprise de toute une vie qui contribue à transformer leur façon de penser et d'interagir avec le monde, ce qui influe sur le développement de leur identité d'apprenants plurilingues.

Pour ce faire, les écoles doivent offrir régulièrement aux élèves l'occasion de réfléchir à leur apprentissage du français, de se fixer des objectifs personnels d'apprentissage de français et de réfléchir à leurs progrès.

Il est également nécessaire de donner souvent aux élèves l'occasion de réfléchir à leur expérience de l'immersion française dans son ensemble et à son impact sur qui ils sont comme individus et comment elle contribue à l'évolution de leur identité.

Lorsque les écoles enclenchent ces processus métacognitifs avec les élèves, elles confèrent aux élèves la responsabilité de leur apprentissage et de leurs progrès.

L'expérience de l'apprentissage linguistique des élèves doit être valorisée et nourrie par la famille, les pairs et la communauté scolaire. Les parents jouent un rôle crucial dans cette valorisation. Les écoles devraient guider et soutenir les parents à tous les niveaux scolaires, par exemple en leur communiquant de l'information et en les aidant à devenir des participants actifs dans l'apprentissage de leur enfant.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

Célébrer la réussite des élèves

Pour que les élèves se sentent valorisés pour avoir choisi cette voie, la croissance personnelle des élèves comme apprenants d’une langue doit être reconnue et célébrée par toutes les personnes faisant partie de leur environnement immédiat, y compris leurs pairs, leur famille et la communauté scolaire.

Pour ce faire, les écoles devraient trouver, pour les élèves, des occasions de démontrer et de mettre en valeur leurs réalisations et leurs compétences en français pour les rendre visibles au sein de l’école et de la communauté.

Ces occasions permettent aux élèves de réinvestir dans leur apprentissage linguistique, de renforcer leur confiance et de voir la pertinence du français dans leur vie dans un contexte autre que celui de la salle de classe.

4.2.3 – PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

Le personnel du Programme d’immersion française doit recevoir du soutien quand il est embauché et tout au long de sa carrière. Il est important de comprendre que le Programme d’immersion française a des besoins particuliers, qui sont différents de ceux du Programme anglais.

La viabilité et la croissance du Programme d’immersion française reposent sur le recrutement et la rétention des éducateurs possédant les compétences nécessaires : compétences linguistiques, connaissances culturelles, méthodologie d’enseignement d’une langue seconde. Toutes les activités qui soutiennent le recrutement et l’apprentissage professionnel continu des enseignants permettent d’offrir un solide Programme d’immersion française.

De plus, les leaders ont besoin d’occasions de se tenir au courant des recherches et des récents enjeux en immersion française, et de dialoguer avec d’autres leaders de Programme d’immersion française pour répondre aux besoins particuliers du Programme. Ils sont ainsi mieux équipés pour exercer un rôle de leadership dans la communauté scolaire.

On doit tenir compte des facteurs suivants pour embaucher et appuyer le personnel enseignant :

- le recrutement et la rétention du personnel;
- l’apprentissage professionnel.

PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	
Recrutement et rétention du personnel	Apprentissage professionnel
Nombre suffisant de candidats qualifiés	Tout le personnel comprend la vision, la philosophie et la méthodologie du Programme d’immersion française
Vérification des qualifications des enseignants au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel offert en français pour toutes les matières
Vérification des qualifications des leaders scolaires au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel portant sur des sujets pertinents au Programme d’immersion française
Soutien aux enseignants débutants et expérimentés	
Soutien aux leaders scolaires débutants et expérimentés	

Le tableau suivant présente les indicateurs de succès pour chacun des facteurs qui interviennent relativement au personnel enseignant et à l’apprentissage professionnel. Pour en apprendre davantage et connaître les recommandations et les pratiques exemplaires, veuillez consulter les tableaux qui suivent.

Une version imprimable grand format de ce volet se trouve à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

C.1 –

PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	
Recrutement et rétention du personnel	Apprentissage professionnel
Nombre suffisant de candidats qualifiés	Tout le personnel comprend la vision, la philosophie et la méthodologie du Programme d’immersion française
Vérification des qualifications des enseignants au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel offert en français pour toutes les matières
Vérification des qualifications des leaders scolaires au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel offert sur des sujets pertinents au Programme d’immersion française
Soutien aux enseignants débutants et expérimentés	
Soutien aux leaders scolaires débutants et expérimentés	

PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

RECRUTEMENT ET RÉTENTION DU PERSONNEL

La durabilité, la croissance et le succès du Programme d’immersion française reposent sur le recrutement et le maintien en poste des éducateurs et la planification de leur relève.

Tous les éducateurs du Programme doivent être bilingues, et devraient avoir reçu une formation en didactique des langues additionnelles et en intégration de la culture, et avoir une bonne compréhension du Programme d’immersion française.

La réussite des élèves dépend de la création d’un milieu scolaire authentique, signifiant et inclusif, qui ne peut être soutenu que par un personnel qualifié.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Nombre suffisant de candidats qualifiés

Vérification des qualifications des enseignants au moment de l’embauche

Vérification des qualifications des leaders scolaires au moment de l’embauche

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Pour renforcer la stabilité du Programme d’immersion française, il est essentiel de disposer d’un plan de recrutement pour avoir un nombre suffisant de candidats qualifiés. Pour augmenter le nombre d’enseignants, de spécialistes (orthopédagogues, orienteurs, etc.) et d’administrateurs bilingues qualifiés, les intervenants doivent aborder cette question de façon concertée, au moyen d’une collaboration et d’un dialogue productifs, et tenir compte des initiatives de maintien en poste des enseignants actuels en immersion française.

Lorsque l’on songe à recruter des enseignants et des administrateurs, il faut se rappeler qu’ils sont des modèles pour les élèves et qu’ils devraient avoir les connaissances et les habiletés ci-dessous et être disposés à les acquérir au fil du temps :

- parler et écrire couramment en français;
- connaître l’anglais pour communiquer et nouer le dialogue avec les parents et faire rapport des progrès de l’élève;
- comprendre et appliquer la philosophie et la méthodologie relatives à l’acquisition d’une langue seconde;
- comprendre et appliquer la façon d’intégrer les cultures francophones, et valoriser l’expérience bilingue des élèves;
- valoriser l’apprentissage d’une langue additionnelle comme partie intégrante des études des élèves;
- soutenir et maintenir un Programme d’immersion française de haute qualité;
- être capables de défendre et de promouvoir le Programme d’immersion française;
- connaître les pratiques d’inclusion et de la différenciation pour que tous les élèves réussissent dans le Programme.

Lorsque les enseignants et les leaders scolaires possèdent les connaissances et les habiletés clés énumérées ci-dessus, ils sont mieux équipés pour jouer un rôle de chef de file dans la communauté scolaire, aider leurs collègues concernant la méthodologie et les pratiques d’enseignement actuelles, tout en encourageant le développement des compétences linguistiques des élèves et de leur identité de membres plurilingues de la société. Ces compétences sont essentielles pour concourir à un Programme d’immersion française efficace, enrichir l’environnement français de l’école, créer un sentiment d’appartenance à la communauté et, de ce fait, avoir un impact sur le succès et la persistance scolaire des élèves.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

Soutien aux enseignants débutants et expérimentés

Comme les enseignants de l’immersion française sont en nombre limité, beaucoup de nouveaux enseignants sont embauchés sans avoir nécessairement acquis toutes les compétences déjà mentionnées. Étant donné cette situation, les possibilités d’apprentissage professionnel revêtent une importance cruciale pour garantir que les enseignants acquièrent les compétences requises et se perfectionnent comme professionnels tout au long de leur carrière.

Le soutien aux enseignants débutants et expérimentés du Programme d’immersion française leur permet de bien fonctionner en classe, favorise un sentiment d’appartenance dans l’école et contribue à leur maintien en poste. Les leaders divisionnaires et scolaires doivent donc s’assurer que diverses possibilités d’apprentissage professionnel existent en français et qu’elles sont axées sur la méthodologie et les ressources de l’immersion française.

Voir aussi la section **Apprentissage professionnel** à la page suivante.

Soutien aux leaders scolaires débutants et expérimentés

Pour soutenir efficacement le Programme d’immersion française et exercer avec confiance et compétence leur nouveau rôle, les nouveaux leaders scolaires de l’immersion française doivent suivre de façon continue une formation spécifique liée au Programme d’immersion française. De plus, tous les leaders scolaires, tout au long de leur carrière, doivent avoir des occasions de se tenir au courant des recherches et des enjeux actuels en matière d’immersion française et de discuter avec d’autres leaders de l’immersion française pour répondre aux besoins particuliers du Programme. Ce soutien est essentiel pour doter les leaders des outils nécessaires pour assumer un rôle de direction au sein de la communauté scolaire.

De plus, en encourageant les enseignants d’immersion française à songer à assumer plus tard des rôles de leadership et en les aidant à acquérir les compétences nécessaires, on assurera la relève aux postes de direction.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

C.2 –

PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	
Recrutement et rétention du personnel	Apprentissage professionnel
Nombre suffisant de candidats qualifiés	Tout le personnel comprend la vision, la philosophie et la méthodologie du Programme d’immersion française
Vérification des qualifications des enseignants au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel offert en français pour toutes les matières
Vérification des qualifications des leaders scolaires au moment de l’embauche	Perfectionnement professionnel portant sur des sujets pertinents au Programme d’immersion française
Soutien aux enseignants débutants et expérimentés	
Soutien aux leaders scolaires débutants et expérimentés	

PERSONNEL ENSEIGNANT ET APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

Les besoins d’apprentissage professionnel dans le cadre du Programme d’immersion française ont leur caractère propre et différent de ceux du Programme anglais.

Les enseignants sont tenus de se tenir informés des recherches dans le domaine de l’acquisition d’une langue seconde, de la méthodologie, de l’intégration des cultures francophones, des ressources et des attentes des programmes d’études, et de les intégrer comme il se doit.

Les leaders doivent s’assurer que lorsque les enseignants sont embauchés, ces derniers continuent d’acquérir, tout au long de leur carrière, les compétences et les connaissances requises en suivant divers types de formation professionnelle concernant l’immersion française et le français.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Tout le personnel comprend la vision, la philosophie et la méthodologie du Programme d’immersion française

Perfectionnement professionnel offert en français pour toutes les matières

Perfectionnement professionnel portant sur des sujets pertinents au Programme d’immersion française

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Tous les éducateurs, les enseignants et les leaders scolaires doivent être au courant des recherches, des enjeux et des innovations liés à leurs responsabilités et à leurs rôles respectifs à l’égard du Programme d’immersion française.

Ce groupe inclut le personnel non francophone qui doit avoir une compréhension de base de la philosophie et de la méthodologie du Programme d’immersion française afin de pouvoir appuyer efficacement le Programme en tant que membre de la communauté scolaire.

La planification des sessions d’apprentissage professionnel exige que l’on tienne compte des besoins du Programme d’immersion française en général ainsi que des besoins particuliers dans les contextes suivants :

- vision et philosophie du Programme d’immersion française;
- validation de l’expérience bilingue des élèves;
- méthodologie propice à l’acquisition d’une langue par le contenu;
- développement et évaluation des compétences;
- littératie, numératie;
- disciplines;
- intégration des perspectives autochtones;
- évaluation et bulletin scolaire;
- appui aux élèves d’anglais langue additionnelle inscrits en immersion française;
- inclusion.

Si l’on reconnaît que l’apprentissage professionnel doit parfois se faire en anglais quand il s’agit de l’ensemble des employés, le personnel d’immersion française a besoin d’un apprentissage professionnel particulier relatif à la pédagogie et à la langue d’immersion française. Quand il s’agit de planifier une formation professionnelle commune, il faut d’abord songer à offrir la formation professionnelle en français au personnel de l’immersion française. Quand cela s’avère impossible et que la formation professionnelle est offerte en anglais, il faut lui offrir une autre occasion de faire cet apprentissage en français afin de soutenir à la fois la pédagogie et la langue.

4.2.4 – INSCRIPTION D’ÉLÈVES

Le recrutement et la rétention des élèves d’immersion française sont essentiels à la réussite de ce Programme et sont des indicateurs clés de sa pleine mise en œuvre. Il faut donc accueillir les élèves dans le Programme et leur donner du soutien pour assurer que leur expérience de l’immersion française et leur participation jusqu’à la 12^e année soient positives.

Comme le taux d’attrition d’effectifs scolaires menace la stabilité du Programme, il est nécessaire de déployer un effort concerté pour conserver plus d’élèves dans le Programme d’immersion française. Le suivi des inscriptions et des tendances en matière d’inscription à tous les niveaux scolaires aidera les divisions scolaires à déterminer les mesures à prendre pour améliorer la rétention scolaire des élèves de la maternelle à la 12^e année.

Un engagement ferme à fournir les meilleures conditions d’apprentissage possibles aux élèves contribue à la qualité du Programme d’immersion française et à sa croissance à long terme. Offrir de multiples points d’entrée dans le Programme, assurer la visibilité du Programme dans les écoles et mettre en œuvre des stratégies qui réduisent le taux d’attrition quand les élèves ont des difficultés ou pendant les points de transition sont des facteurs importants qui contribueront à la stabilité du Programme.

On doit tenir compte des facteurs suivants pour surveiller l’inscription d’élèves :

- la visibilité et la communication;
- les points d’entrée et la transition;
- la rétention.

Le tableau suivant présente les indicateurs de succès pour chacun des facteurs influant sur les tendances en matière d’inscription des élèves. Pour en apprendre davantage et connaître les recommandations et les pratiques exemplaires, veuillez consulter les tableaux qui suivent.

INSCRIPTION D’ÉLÈVES		
Visibilité et communication	Points d’entrée et transition	Rétention
Visibilité publique	Points d’entrée flexibles	Surveiller le taux d’inscription et le taux d’abandon Procédures en place au cas où les élèves veulent quitter le Programme
Accès du public aux informations au sujet du Programme d’immersion française	Visites d’école et sessions d’informations pour les élèves et les parents aux points d’entrée et de transition	Des mesures de soutien appropriées pour les élèves en difficulté
Communication d’informations pertinentes aux parents M à 12	Réflexions et conversations des élèves sur leur expérience de l’immersion française	Répondre aux préoccupations des parents liées aux progrès de leur enfant
Discussion du Programme lors de diverses rencontres	Interactions avec les élèves des écoles nourricières	Horaires au secondaire permet accès à une variété de cours en français
Liens établis au niveau préscolaire	Accès équitable aux espaces et aux ressources pour répondre aux besoins des élèves et en matière d’inscription	Aborder la question de l’engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français
		Surveiller le nombre d’élèves qui obtiennent un diplôme d’études secondaires du Programme d’immersion française

Une version imprimable grand format de ce volet se trouve à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/pol-curr/index.html.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

D.1 –

INSCRIPTION D'ÉLÈVES		
Visibilité et communication	Points d'entrée et transition	Rétention
Visibilité publique	Points d'entrée flexibles	Surveiller le taux d'inscription et le taux d'abandon Procédure en place au cas où les élèves veulent quitter le Programme
Accès du public aux informations au sujet du Programme d'immersion française	Vistes d'école et sessions d'informations pour les élèves et les parents aux points d'entrée et de transition	Des mesures de soutien appropriées pour les élèves en difficulté
Communication d'informations pertinentes aux parents M à 12	Réflexions et conversations des élèves sur leur expérience de l'immersion française	Répondre aux préoccupations des parents liées aux progrès de leur enfant
Discussion du Programme lors de diverses rencontres	Interactions avec les élèves des écoles nourricières	Horaires au secondaire permet accès à une variété de cours en français
Liens établis au niveau préscolaire	Accès équitable aux espaces et aux ressources pour répondre aux besoins des élèves et en matière d'inscription	Aborder la question de l'engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français Surveiller le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires du Programme d'immersion française

INSCRIPTION D'ÉLÈVES

VISIBILITÉ ET COMMUNICATION

La visibilité et la communication sont des facteurs importants pour assurer la stabilité des inscriptions et la rétention des élèves dans le Programme d'immersion française de la maternelle à la 12^e année.

La diffusion régulière de messages sur le Programme dans l'école et dans la communauté permet de mieux faire connaître et comprendre le Programme d'immersion française et sa valeur.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Visibilité publique

Accès du public aux informations au sujet du Programme d'immersion française

Communication d'informations pertinentes aux parents M à 12

Discussion du Programme lors de diverses rencontres

Liens établis au niveau préscolaire

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Pour que le Programme d'immersion française jouisse d'une grande visibilité auprès des parents et de la communauté, il faut songer à déployer diverses stratégies à l'échelle divisionnaire et à l'école :

- S'assurer que lorsque le Programme d'immersion française fait l'objet de discussions aux réunions des divisions et des écoles, toute décision doit tenir compte des besoins en matière d'immersion française;
- Élaborer du matériel promotionnel comme une brochure, un site Web (y compris des articles et des recherches), des trousseaux d'information relatives à la maternelle, etc.;
- Organiser des événements publics : célébrations de l'apprentissage, journées portes ouvertes, sessions d'information, présentations dans le cadre des réunions du conseil des parents et événements culturels pour les familles;
- Accroître la visibilité du Programme d'immersion française dans les écoles auprès des parents et de la communauté : accueil en français, annonces, affichage, assemblées, affiches, bulletins d'information, site Web, etc.;
- Veiller à ce que tout le personnel partage la même compréhension de la vision, les avantages de l'apprentissage des langues et l'importance de donner de la visibilité à la langue et aux cultures françaises dans toute l'école;
- Établir des liens avec les centres de la petite enfance pour que les parents sachent que l'immersion française est une option pour leurs enfants.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

D.2 –

IV - INSCRIPTION D'ÉLÈVES		
Visibilité et communication	Points d'entrée et transition	Rétention
Visibilité publique	Points d'entrée flexibles	Surveiller le taux d'inscription et le taux d'abandon Procédures en place au cas où les élèves veulent quitter le Programme
Accès du public aux informations au sujet du Programme d'immersion française	Visites d'école et sessions d'informations pour les élèves et les parents aux points d'entrée et de transition	Des mesures de soutien appropriées pour les élèves en difficulté
Communication d'informations pertinentes aux parents M à 12	Réflexions et conversations des élèves sur leur expérience de l'immersion française	Répondre aux préoccupations des parents liées aux progrès de leur enfant
Discussion du Programme lors de diverses rencontres	Interactions avec les élèves des écoles nourricières	Horaire au secondaire permet accès à une variété de cours en français
Liens établis au niveau préscolaire	Accès équitable aux espaces et aux ressources pour répondre aux besoins des élèves et en matière d'inscription	Aborder la question de l'engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français
		Surveiller le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires du Programme d'immersion française

INSCRIPTION D'ÉLÈVES

POINTS D'ENTRÉE ET TRANSITION

Accueillir les élèves dans le Programme et leur donner du soutien, peu importe leur point d'entrée assure qu'ils peuvent bien s'intégrer et vivre une expérience positive de la maternelle à la 12^e année.

Il est essentiel de disposer de stratégies pour soutenir les élèves et les parents aux points de transition, où il y a souvent de l'attrition des effectifs scolaires, pour garantir le succès des élèves et la stabilité du Programme.

Quand les élèves reçoivent le soutien nécessaire de la maternelle à la 12^e année et que leurs parents comprennent la valeur du Programme, ils sont plus susceptibles de décider de poursuivre le Programme.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Points d'entrée flexibles

Les divisions et les écoles suivent la politique provinciale en vigueur qui définit les points d'entrée comme étant l'immersion longue, l'immersion moyenne ou l'immersion courte, tout en offrant la possibilité d'une entrée flexible au cas par cas, en mettant en place les mesures de soutien nécessaires.

Visites d'école et sessions d'informations pour les élèves et les parents aux points d'entrée et de transition

Les écoles doivent proposer des initiatives visant à informer les élèves et les parents pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées :

- sessions d'information;
- visites scolaires;
- présentations;
- activités pour nouveaux élèves;
- planification du parcours menant à l'obtention du diplôme;
- célébrations de l'apprentissage;
- réunions parents-enseignants.

Les activités de transition aux différents points d'entrée ainsi qu'entre les niveaux scolaires, de la prématernelle au primaire, du primaire aux années intermédiaires, et des années intermédiaires au secondaire, sont très importantes, car elles permettent de réduire l'anxiété des élèves, de garantir la continuité de leur expérience linguistique et éducative, de faire participer les parents à l'éducation de leur enfant, et elles ont un impact sur la rétention des élèves.

Ce type d'activités renforce l'identité des élèves comme apprenants de la langue française, donne une stabilité et aide les élèves à établir des liens avec le Programme.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

Réflexions et conversations des élèves sur leur expérience de l’immersion française

De la maternelle à la 12^e année, le personnel de l’école devrait guider les élèves quand ils participent aux conversations et font part de leurs réflexions personnelles sur leur expérience comme élèves d’immersion française. Ces conversations et réflexions aident les élèves à comprendre leur développement dans le continuum langagier, c’est-à-dire qui ils sont comme apprenants plurilingues, et à développer leur identité. Elles aident les élèves à choisir le Programme pour eux-mêmes et à comprendre sa valeur dans leur vie actuelle et future. De plus, elles donnent aux élèves un sentiment d’appartenance et favorisent le développement de la conscience communautaire au sein de la classe.

Cela pourrait prendre la forme suivante :

- conversations guidées en classe ou en groupe;
- portfolios;
- présentations – Qui suis-je comme apprenant en immersion française?;
- réflexions partagées avec les parents et les pairs;
- sondages auprès des élèves;
- entrevues de départ;
- discussions en groupe.

Interactions avec les élèves des écoles nourricières

De plus, le personnel de l’école devrait veiller à ce qu’on établisse des liens avec les élèves des écoles nourricières afin de renforcer leur sentiment d’appartenance et leur participation à la communauté de l’immersion française en général, et les valoriser en tant que locuteurs plurilingues. Les activités pourraient prendre la forme suivante :

- amis de lecture;
- programmes de mentors;
- programmes de leadership;
- invitations à l’école ou à des événements scolaires;
- excursions et activités interscolaires.

Accès équitable aux espaces et aux ressources pour répondre aux besoins des élèves et en matière d’inscription

Le Programme d’immersion française a des besoins et des exigences uniques en matière de personnel et de budget qui influent sur les tendances en matière d’inscription des élèves.

Il est crucial de combler les besoins et les lacunes possibles du Programme pour soutenir efficacement les élèves et éviter l’attrition. C’est donc dire que la prise de décision et l’allocation des ressources jouent un rôle très important quand il s’agit de veiller à la prestation de services équitable et à l’égalité d’accès dans le cadre du Programme d’immersion française.

En pratique, cela pourrait signifier :

- offrir une variété de cours au secondaire malgré le faible nombre d’inscriptions;
- modifier l’allocation des salles pour répondre aux besoins d’inscription en immersion française;
- veiller à l’égalité d’accès aux services de soutien du personnel;
- s’assurer d’accorder les budgets selon les besoins uniques (p. ex. : coûts plus élevés des ressources, importance des liens avec la communauté francophone à l’extérieur de l’école).

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

D.3 –

INSCRIPTION D'ÉLÈVES		
Visibilité et communication	Points d'entrée et transition	Rétention
Visibilité publique	Points d'entrée flexibles	Surveiller le taux d'inscription et le taux d'abandon Procédures en place au cas où les élèves veulent quitter le Programme
Accès du public aux informations au sujet du Programme d'immersion française	Visites d'école et sessions d'informations pour les élèves et les parents aux points d'entrée et de transition	Des mesures de soutien appropriées pour les élèves en difficulté
Communication d'informations pertinentes aux parents M à 12	Réflexions et conversations des élèves sur leur expérience de l'immersion française	Répondre aux préoccupations des parents liées aux progrès de leur enfant
Discussion du Programme lors de diverses rencontres	Interactions avec les élèves des écoles nourricières	Horaires au secondaire permet accès à une variété de cours en français
Liens établis au niveau préscolaire	Accès équitable aux espaces et aux ressources pour répondre aux besoins des élèves et en matière d'inscription	Aborder la question de l'engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français
		Surveiller le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires du Programme d'immersion française

INSCRIPTION D'ÉLÈVES

RÉTENTION

Les inscriptions au Programme d'immersion française augmentent partout dans la province. Ce taux d'inscription accru masque souvent la difficulté que l'on éprouve à maintenir les élèves dans le Programme d'immersion française, car environ la moitié d'entre eux quitte le Programme à un moment ou l'autre de leur parcours scolaire.

Comme le taux d'attrition d'effectifs scolaires menace la stabilité du Programme, il est nécessaire de déployer des efforts concertés pour renforcer la rétention des élèves de la maternelle à la 12^e année et faire augmenter les taux d'obtention du diplôme d'immersion française.

INDICATEURS DE SUCCÈS

Surveiller le taux d'inscription et le taux d'abandon

Procédures en place au cas où les élèves veulent quitter le Programme

RECOMMANDATIONS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Il se peut que les écoles se concentrent davantage sur le recrutement que sur la rétention. Il est important de surveiller les données et les tendances relatives à l'attrition de la maternelle à la 12^e année, tant dans les écoles qu'aux points de transition entre les années primaires et les années intermédiaires, et entre les années intermédiaires et le secondaire.

Il est important de connaître les facteurs qui influent sur l'attrition et de savoir comment remédier à la situation pour maintenir les taux d'inscription. Il importe également d'assurer le suivi des raisons pour lesquelles les élèves quittent le Programme d'immersion française afin de pouvoir déployer des stratégies d'atténuation, le cas échéant, par exemple en donnant du soutien aux élèves en difficulté ou en offrant diverses options au niveau secondaire (cours spécialisés, métiers, baccalauréat international, etc.).

Il convient aussi d'établir, dans toutes les écoles, des procédures pour communiquer, ou plus spécifiquement dialoguer, avec les élèves et les parents afin de mettre en place les mesures de soutien permanentes nécessaires pour répondre aux besoins scolaires, socio-émotionnels, etc., de l'enfant et assurer une participation continue au Programme. Les conversations avec les parents pourraient également porter sur le mythe selon lequel « le transfert d'un élève en difficulté vers le Programme anglais remédiera au problème ».

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

Des mesures de soutien appropriées pour les élèves en difficulté

Face à l’attrition causée par les difficultés d’apprentissage, les écoles doivent réfléchir aux pratiques et aux recherches actuelles pour que les élèves reçoivent le soutien nécessaire.

Lorsque des élèves éprouvent des difficultés, on devrait réagir non pas en leur demandant automatiquement de quitter le Programme, mais en mettant en place, comme l’exigent les politiques en matière d’éducation inclusive du Manitoba, les mesures de soutien adéquates. (Voir www.gov.mb.ca/fs/imd/edu_prog_fr.html#a2.)

Répondre aux préoccupations des parents liées aux progrès de leur enfant

Les écoles doivent veiller à ce que le personnel soit bien informé des recherches relatives aux élèves ayant des difficultés d’apprentissage et à l’acquisition d’une langue seconde. Les éducateurs doivent également s’entendre sur les mesures de soutien et la pédagogie à adopter pour que ces élèves réussissent tout au long de leur expérience de l’immersion de la maternelle à la 12^e année.

Il est impératif de discuter des difficultés d’apprentissage et de l’acquisition d’une langue seconde avec les parents avant qu’ils n’envisagent de retirer leur enfant du Programme, et de mettre en place les mesures de soutien qui s’imposent pour répondre aux besoins de l’enfant.

Horaire au secondaire permet accès à une variété de cours en français

Au secondaire, l’attrait des autres programmes peut nuire à la rétention, en particulier dans les écoles à deux voies. Il convient de trouver des solutions créatives en matière d’emploi du temps pour que les élèves puissent participer simultanément au Programme d’immersion française et à d’autres cours offerts au secondaire. Au nombre de ces solutions pourraient figurer l’établissement de partenariats avec d’autres intervenants en dehors de l’école, des programmes d’apprentissage et des cours en ligne.

Les écoles devraient offrir des cours obligatoires et facultatifs en français et s’assurer que les parents et les élèves comprennent tout à fait les avantages des études en immersion dans notre société mondiale, et encourager les élèves à prendre autant de crédits d’immersion française que possible.

SECTION IV – ASSURER LE SUCCÈS : LA PLEINE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA (SUITE)

Aborder la question de l’engagement et de la motivation des élèves à apprendre le français

Il ne faut pas négliger le développement de la confiance, de l’engagement et de l’identité plurilingue des élèves, facteurs qui doivent être pleinement intégrés à la salle de classe et à la communauté scolaire étant donné leur impact sur la rétention des élèves de la maternelle à la 12^e année.

C’est en soutenant les élèves dans la coconstruction de leur identité d’apprenants et de locuteurs du français qu’ils en viendront à mieux se connaître, qu’ils développeront de façon continue leurs compétences linguistiques, qu’ils établiront des liens avec la culture francophone et qu’ils constateront la pertinence du français dans leur vie, ce qui renforcera leur engagement et leur motivation.

Les élèves doivent avoir l’occasion de discuter des difficultés ou de l’inconfort qu’ils peuvent éprouver lorsqu’ils communiquent dans diverses situations, et discuter des stratégies qu’ils peuvent mettre en œuvre pour améliorer leur degré de confort et de confiance.

En guidant les élèves pour qu’ils passent de la langue apprise à l’école, à vivre dans la langue apprise en créant ce type d’interactions, non seulement on favorise le développement langagier, mais on contribue aussi à renforcer leur confiance, leur engagement et leur identité plurilingue. Au fur et à mesure que leur identité évolue au moyen de diverses interactions sociales, culturelles et académiques ainsi que l’usage signifiant et pertinent de la langue, les élèves voudront faire de l’apprentissage du français un projet de toute une vie.

Il est essentiel de soutenir les élèves de cette manière tout au long de leur expérience de l’immersion française pour les motiver à rester dans le Programme d’immersion française et les préparer à maintenir leur bilinguisme.

Un leader scolaire qui valorise pleinement l’apprentissage des langues et guide l’ensemble de la communauté scolaire pour soutenir le développement de l’identité plurilingue des élèves incitera ces derniers à devenir des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés.

Surveiller le nombre d’élèves qui obtiennent un diplôme d’études secondaires du Programme d’immersion française

Les données relatives à l’obtention du diplôme d’immersion française révéleront la réussite des écoles et des divisions scolaires à mettre en œuvre le Programme de la maternelle à la 12^e année. Il est important d’assurer le suivi du nombre de diplômés du Programme d’immersion française, en surveillant les cohortes, l’attrition, les progrès et les tendances au fil du temps dans le but d’augmenter le pourcentage et le nombre de diplômés d’immersion française. Ces données peuvent être utilisées pour créer des stratégies visant à accroître le succès du Programme.

BIBLIOGRAPHIE

- CONSEIL DE L'EUROPE. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Les Éditions Didier, 2005.
- COOK, Vivian. *Second Language Learning and Language Teaching*, London, Arnold, 2008.
- FORGET, Dominique. « Le bilinguisme, c'est for me... dable! », *Québec Science*, décembre 2011 – janvier 2012, Montréal, Éditions Vélo Québec, p. 18-23.
- GIROUARD, Florence, et Sandra DRZYTEK. « L'apprentissage d'une autre langue, une valeur ajoutée », *Éducation Manitoba*, vol. 10, n° 2, mai 2012, p. 6.
- LIGHT SHIELDS, David. "Character as the Aim of Education", *Phi Delta Kappan*, mai 2011, p. 48-53.
- MANITOBA EDUCATION, CITIZENSHIP AND YOUTH. *French Immersion in Manitoba: A Handbook for School Leaders*, Winnipeg, MB, Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2007.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Intégrer la culture en salle de classe et dans la vie scolaire*, Winnipeg, Le Ministère, 2020. Accessible en ligne : www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/fl2/culture/index.html.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION. *Le Programme d'immersion française au Manitoba : une vision renouvelée*, Winnipeg, Le Ministère, 2017.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Fondements pour apprendre et parler une autre langue : le Programme d'immersion française*, 2^e éd., Winnipeg, Le Ministère, 2014.
- SAUL, John Ralston. "French Immersion Students: Proud, Engaged, Global Citizens", Winnipeg, Manitoba, 2011. [Discours-programme d'une présentation à la conférence *French Immersion Students in Manitoba*, le 18 mars 2011].
- SAUL, John Ralston. Winnipeg, Manitoba, 2001. [Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la conférence nationale *Le Français pour l'avenir*, le jeudi 5 avril 2001].
- Wikipedia. "Multi-competence". <http://en.wikipedia.org/wiki/Multi-competence> (Consulté le 19 juin 2013).



Printed in Canada
Imprimé au Canada